

Terrain de camping de la Pointe-Green

Bienvenue au terrain de camping de la Pointe-Green et à la réserve de parc national Pacific Rim! Pour que votre séjour soit plaisant et mémorable, Parcs Canada compte sur votre collaboration. Vous pouvez contribuer au bon fonctionnement du camping en respectant les directives et les règles suivantes :

Arrivée et départ

- Vous pouvez arriver à partir de 14 h.
- Inscrivez-vous et payez les droits à votre arrivée.
- La durée maximale du séjour est de sept jours.
- Les changements d'emplacement exigent l'approbation préalable du préposé au terrain de camping.
- L'heure de départ est fixée à 11 h. Veuillez vous réinscrire avant cette heure le cas échéant. Les places sont toujours en demande et les campeurs non inscrits seront priés de quitter les lieux.

Informations importantes sur la sécurité

- Respectez toujours les procédures de *camping propre*. Le personnel de Parcs Canada peut vérifier votre emplacement et enlever tout article susceptible d'attirer les animaux (détails supplémentaires au verso).
- Ne laissez aucun objet de valeur dans votre véhicule ou dans votre emplacement de camping lorsque vous n'y êtes pas.
- Il est interdit et nocif de nourrir les animaux sauvages (y compris les oiseaux).
- Les chiens (et tous les autres animaux de compagnie) doivent être tenus en laisse en tout temps dans la réserve de parc national.
- Respectez la limite de vitesse de 20 km/h dans le terrain de camping.
- Tous les feux doivent être restreints aux foyers fournis.
- Ne laissez jamais votre feu sans surveillance.
- Il est interdit de brûler du bois de grève, des arbres, du bois abattu ou d'autres végétaux.

Pour les emplacements à accès par véhicule seulement

- Six personnes par emplacement (exception : deux adultes et leurs enfants à charge, jusqu'à un maximum de sept personnes).
- Maximum de deux tentes ou d'un véhicule récréatif/d'une caravane et d'une tente.
- Deux véhicules par emplacement, s'il y a assez de place.
- Les bâches, les véhicules et tout autre matériel de camping doivent se trouver à l'intérieur des limites déjà dégagées de l'emplacement de camping.

Pour les emplacements à accès à pied seulement

- Six personnes par emplacement.
- Maximum d'une tente par emplacement.
- Les animaux de compagnie et les chaînes stéréo sont interdits.

Véhicules récréatifs et caravanes

- Veuillez vous servir de produits de traitement biologiques dans vos réservoirs pour contrôler les odeurs.

Amusez-vous!

Découvrez la programmation de nuit gratuite du théâtre pendant les mois d'été, ou profitez simplement de votre emplacement de camping, de la plage et de la forêt pluviale qui vous entoure.



Terrain de camping de la Pointe-Green



Programme de camping propre

Vous campez dans un habitat faunique

Nous partageons ce territoire avec des animaux sauvages, notamment des ours noirs, des couguars et des loups, qui en dépendent pour leur nourriture et leur survie. Le **programme de camping propre** est en place pour assurer votre sécurité et préserver le caractère naturel et la vie des animaux sauvages. En gardant votre emplacement « propre », vous jouez un rôle important dans la prévention du conditionnement à la nourriture humaine.

- Gardez les tables de pique-nique et les emplacements de camping propres.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés (lorsque vous dormez, quittez votre camping même pour utiliser les toilettes), vous devez stocker tous les attractifs dans un véhicule à parois rigides, un camping-car, casiers de stockage de nourriture pour remorque ou terrain de camping.
- Ne stockez pas d'attractifs dans une tente ou une tente-roulotte!

Exemples d'attractifs

- glacières – pleines ou vides
- nourriture et condiments
- déchets/emballages/sacs en plastique
- nourriture ou bols pour animaux de compagnie
- bouteilles/conserves – pleines ou vides
- essence, huile ou autres produits pétrochimiques
- objets de toilette, écran solaire, insectifuge
- réchaud, barbecue
- objets ayant servi à préparer des aliments ou nettoyer (casseroles, vaisselle, savon, torchons, nappe, etc.)
- seaux d'eau grise

Ce sont là quelques exemples. Beaucoup d'autres objets peuvent être des attractifs. Si vous n'êtes pas sûr, veuillez vérifier auprès du personnel du camping.

- Conservez les aliments, y compris les glacières, dans des endroits où ils n'attireront pas les ours ou les autres animaux sauvages (la faune paie le prix ultime si une association alimentaire est établie).
- Le personnel du parc patrouille régulièrement le camping pour s'assurer que les politiques du *programme de camping propre* sont respectées.
- Si vous revenez à votre emplacement et que vous ne trouvez pas certains objets que vous aviez laissés sans surveillance, c'est qu'ils ont peut-être été rangés à l'abri de la faune. Vérifiez si les employés du parc ont laissé un avertissement écrit. Vous y trouverez d'autres instructions sur la façon et l'endroit où vous pouvez les réclamer, et sur l'aide que peut offrir le personnel.

Le permis de camping des campeurs qui ne se conforment pas aux exigences du programme de camping propre peut être annulé, sans remboursement. Ces campeurs peuvent aussi être poursuivis en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada et de ses règlements.

Protection de la nature

- Installez votre tente à l'endroit désigné à votre emplacement.
- Veuillez ne pas marquer ni endommager les arbres ou les arbustes.
- Il est illégal de ramasser du bois mort ou du bois de grève pour faire du feu, ou d'abattre des broussailles, des branches ou des arbres sur le territoire de la réserve de parc national Pacific Rim.
- Déposez vos déchets et votre recyclage aux endroits désignés.
- Évitez de perturber les animaux sauvages, et laissez les fleurs et les arbres intacts.

Bons voisins

- Laissez les toilettes, les tables et les emplacements propres. Les autres visiteurs apprécient également la propreté des installations!
- L'alcool n'est pas autorisé dans les aires publiques (n'importe où hors de votre emplacement).
- Ne faites jamais de bruit excessif. Respectez les heures de calme entre 23 h et 8 h (aucun visiteur pendant ces heures).
- Les plages doivent être libérées entre 23 h et 8 h pour permettre à la faune d'utiliser ces espaces.

Le non-respect de ces règlements ou de tout autre règlement en vigueur dans la réserve de parc national Pacific Rim peut entraîner l'annulation de votre permis de camping, des poursuites ou l'expulsion. En cas d'annulation d'un permis de camping, la partie non utilisée du permis ne sera pas remboursée.

Emplacement de camping propre

Chaises, tente et lanternes acceptés.



Emplacement de camping mettant la faune en danger

= permis de camping annulé

En cas d'urgence

Urgences (services ambulancier, de police ou d'incendie) : 911
Urgences dans le parc en dehors des heures d'ouverture (infractions, préoccupations liées à la faune, perturbations, premiers soins, incendies de forêt, personnes perdues, conformité, sécurité) : 1 250 726-3604 ou 1 877 852-3100

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à vous adresser à nos sympathiques membres du personnel, à appeler l'administration du parc au 250 726-3500 ou à envoyer un courriel à pacriminfo@pc.gc.ca. Parcs Canada apprécie vos commentaires et a à cœur d'améliorer ses sites en vue de vos prochaines visites.